

Compte-rendu du Conseil Municipal

Jeudi 16 SEPTEMBRE 2010

Présents :

Monsieur FESQUET Pierre, Maire

Mesdames : JULLIAN-CHAMBOULEYRON Sylvie, CHOQUET Christine

Messieurs : GODE Philippe, DIVOUX Etienne, FAURE François,

DELEMAR Hugues, PASCAL Jean Pierre, RIGAL Frederic.

Excusés : LAUZE Marie-Christine, VEDRINES Jean-Luc

Secrétaire de séance : GODE Philippe

Secrétaire de Mairie : CHAPELAIN Colette

Approbation du compte-rendu du 26 juillet 2010

Quelques reformulations sont proposées au conseil.

10 voix Pour (9 présents +1 pouvoir)

Délibérations :

1) Création d'un groupe de commande géré par le SDEE

Les services de la DDT qui assurait les missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de programmes annuels de voirie sur le canton ne le pourront plus en raison de la réorganisation des services de l'Etat en matière d'ingénierie. Le conseil municipal est invité, pour pallier à cette réorganisation, à approuver la convention constitutive d'un groupement de commande géré par les services du SDEE, qui dispose des compétences « voirie » et « assistance administrative ».

10 voix Pour (id)

2) Aménagement du carrefour d'Appias

Dans le cadre des travaux sur la route départementale D83, un aménagement du virage au niveau du croisement d'Appias doit être étudié. Ce croisement est dangereux : peu de visibilité, difficulté pour sortir de la route d'Appias.

Le problème est complexe, car le projet envisagé passe en zone inondable (PPRI).

Il ne semble pas être possible d'éviter de passer en zone inondable : il faut pourtant sécuriser le croisement. La délibération est ajournée, et un avis technique va être demandé à la DDT.

3) Assurance statutaire du personnel communal

Le centre de gestion propose une couverture maladie et accident du personnel titulaire (secrétaire de Mairie) : IRCANTEC 0,95 % du coût de l'agent + cotisation, soit 340 €/an.

10 voix Pour (id).

4) Rappel du droit français en ce qui concerne la nationalité. Le conseil municipal de Saint Martin de Lansuscle a délibéré sur un texte concernant un rappel du droit français quant à la nationalité française (6 pou, 5 contre).

Le débat est intéressant, mais certains conseillers municipaux de Moissac trouvent la question très générale. La délibération est ajournée.

Rentrée scolaire 2010 - 2011

Une vingtaine d'élève ont fait leur rentrée à l'école de St-Roman.

Quatre partiront au collège à la rentrée prochaine.

Malgré les quatre élèves qui viennent de la Commune du Pompidou, les effectifs sont fragiles.

Le Maire invite les conseillers municipaux à prendre en considération les chiffres cités ; une réflexion doit être conduite pour suivre l'évolution des effectifs sur l'école.

Un projet de garderie (avant et après l'école) est en cours. Une réunion de parents est prévue le 17 septembre : il faut prévoir la forme de la garderie (qui garderait les élèves ?), les coûts, les assurances et conventions nécessaires. Il faut prévoir un nombre minimum d'élèves.

Par ailleurs, la Communauté de Communes a voté à l'unanimité une position de défense du service public en milieu rural, dans le cadre de la fermeture de classe à Saint Etienne Vallée Française.

Lotissement de la Corniche

Mme ASTRUC, Notaire, a envoyé à la demande de M. GAZAGNAIRE un projet rectificatif de l'assainissement du lotissement : 3 lots en assainissement non-collectifs, l'assainissement des 2 lots restants étant pris en charge par l'épandage déjà existant sur le terrain de Mme et M. BERTHIER : ces derniers ne sont pas d'accord avec ce projet, la situation est bloquée. Il faudrait trouver une solution pour l'assainissement sur le lot de M. POVEDA : à l'heure actuelle, il n'existe pas de projet chiffré.

La Commune ne reprendra la voirie du lotissement que lorsque les questions d'assainissement seront résolues. M. le Maire demande l'assentiment des conseillers municipaux pour acter cette position et agir en ce sens.

Intercommunalité

1) Nouveau Piboulis :

Pour pouvoir bénéficier des subventions d'état la salle « polyvalente » est orientée vers une Salle « Arts, Culture et sport ». Les montants estimatifs du projet sont estimés à environ 420 000 € HT auquel seront ajoutés les frais du maître d'œuvre.

2) Sentiers de la Communauté de Communes. Un appel a été lancé pour la réécriture des sentiers existants. D'autres voies déjà existantes pourront être balisées sur la Commune, pour densifier le réseau, et créer des liens entre les sentiers déjà existants.

3) Station Carburant de Sainte Croix

La remise en route de la station est prévue pour début octobre. La distribution automatique du carburant pourra se faire avec une Carte bancaire ou un badge (et non plus avec des billets de banque).

4) Epicerie du Pompidou

Une subvention de l'état (DGE) attendue n'étant pas octroyée en totalité, le budget doit être réaménagé ; une subvention du ministère de l'intérieur viendrait en complément. Les gérants sont donc en position d'attente.

Questions diverses

1) Valbécède

Les travaux sont en phase finale. L'éclairage public doit être réalisé durant le mois d'octobre.

2) Travaux sur voiries

- A Valbécède, la butte située à proximité de la maison Barthélémy a été baissée de plusieurs dizaines de centimètres, pour optimiser l'écoulement des eaux pluviales.
- Les agents intercommunaux ont balayé et emporté le gravier résiduel sur le chemin de Valbécède.
- Les agents intercommunaux sont intervenus sur la route du Salt (entretien) au cours des jours précédant le conseil municipal.

3) Dates à retenir

- M. le Maire communique les dates des différentes commissions (travaux, bulletin municipal), des prochains conseils municipaux, ainsi que les échéances pour les fêtes de fin d'année.

4) Association APANEL

L'association APANEL organise un repas le dimanche 26 septembre à la salle des fêtes de St-Etienne VF.

L'Association souhaite promouvoir l'utilisation de produits locaux, de préférence « naturels » ou « biologiques », pour la restauration collective à destination des collégiens et élèves des écoles alentours.

L'Association APANEL invite les élus et les habitants intéressés à se joindre à ce repas cuisiné avec des produits de la Vallée.

La séance est levée à 23H30.